

20230209_015

**Après avoir entendu l'exposé de Monsieur Laurent FORICHON,
Le Conseil municipal,**

Après en avoir délibéré, à la MAJORITÉ par 25 VOIX POUR et 3 ABSTENTIONS (V. BAYOUT, M. SEMADENI, C. CONTAMIN),

APPROUVE le projet de travaux de rénovation thermique de l'hôtel de ville et du centre technique municipal.

SOLLICITE Monsieur Olivier CAPITANIO, Président du Conseil Départemental du Val-de-Marne, pour l'attribution d'une subvention pour les travaux de rénovation thermique de l'hôtel de ville et du centre technique municipal.

DIT que le coût global de l'opération de rénovation thermique de l'hôtel de ville et du centre technique municipal est estimé à 2 100 000 € H.T.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout document afférent à cette demande.

PRÉCISE que la présente délibération sera transmise à :

- Madame la Préfète du Val-de-Marne
- Monsieur le Président du Conseil département du Val-de-Marne

CERTIFIÉ CONFORME AU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS.

Fait à Ablon-sur-Seine, le 14 février 2023

M. le Maire d'Ablon-sur-Seine serait obligé envers Mme la Préfète de bien vouloir porter à sa connaissance s'il a l'intention de déférer la présente décision devant la juridiction compétente.

Date départ préfecture le
Certification exécutoire le
Date d'affichage le
Conseil municipal du 9 février 2023

Éric GRILLON
Maire d'Ablon-sur-Seine

